

**La quête** en cours ou en fin de célébration : elle est destinée à la paroisse afin de nous aider à entretenir nos lieux de culte.

**Nous vous remercions vivement de votre générosité.**

## La cérémonie

**Mariage à l'heure :** D'autres cérémonies sont prévues, surtout le samedi. Prenez donc vos dispositions afin que **la célébration puisse commencer à l'heure prévue.**

**La musique qui accompagne votre célébration :** Il convient de faire des choix qui conviennent à une cérémonie religieuse.

**La décoration florale :** Nous vous donnerons les **coordonnées des personnes à contacter** pour convenir d'une heure et vous donner si besoin les clefs de l'église si elle est fermée. Il est interdit de répandre des pétales de fleur sur le sol des allées des églises. S'il y a prêt de clé, **il est interdit de la dupliquer.**

**La disposition du mobilier est modifiée :** A l'issue de la célébration, il est indispensable de **remettre en place le mobilier** (bancs, etc...) tel qu'il a été trouvé avant (prévoyez une ou 2 personnes).

**La procession de sortie :** privilégier pétales de fleur, lavande, feuilles d'olivier, bulles de savon... S'interdire pétales en papier et confettis.

## Après la cérémonie

Nos bénévoles se dévouent pour entretenir les églises et les préparer pour les cérémonies. Prévoyez des personnes pour ramasser les livrets de mariage, les bouteilles d'eau et les éventails, ainsi que les fleurs au bout des bancs. MERCI !

**(\*) Pour les couples résidants à l'extérieur du Doyenné de Pertuis-Cadenet-La Tour :** Les couples souhaitant se marier dans notre paroisse ne résidant pas dans la région – et ne pouvant donc pas vivre avec nous le cheminement proposé – **ne sont pas prioritaires** dans l'agenda. S'il est convenu néanmoins que le mariage soit célébré, ils feront **leur préparation et la constitution de leur dossier administratif dans leur paroisse de résidence.** Ils s'assureront qu'un célébrant (prêtre ou diacre de la famille ou ami) sera disponible pour venir célébrer. Notre équipe locale sera présente pour accueillir le célébrant, ouvrir l'église, fournir les registres...



**Secteur Paroissial Notre-Dame de Durance**

**PERTUIS-BEAUMONT-MIRABEAU VILLELAURE-ANSOUI-SANNES**

67, rue Voltaire - 84120 PERTUIS

04.90.79.11.91 - 06.01.05.67.60 - [notredamededurance@gmail.com](mailto:notredamededurance@gmail.com)

Père Cesareo ESCARDA : 06.26.14.55.08 – [cescarda@gmail.com](mailto:cescarda@gmail.com)

Diacre Alain FOURNIER : 06.63.45.38.07 – [atcl.fournier@wanadoo.fr](mailto:atcl.fournier@wanadoo.fr)

<https://www.pertuis.paroisse84.fr/Vous-voulez-vous-unir-devant-Dieu-Le-Mariage.html>



**SE MARIER  
À L'ÉGLISE**



# PRÉPARER LE MARIAGE

« *Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas* » (Mt 19,6)

## 1 - L'INSCRIPTION

Prenez contact avec Monsieur le Curé ou le Diacre entre 9 mois et 1 an AVANT votre célébration

- Vous avez choisi de vous marier à l'église devant Dieu et les hommes. Cet engagement est **beau et important**. Il mérite autant de préparation - sinon plus - que la fête familiale qui entoure la célébration.
- Une **première rencontre** avec le Curé ou le diacre responsable permettra d'accueillir votre demande et de vous présenter notre cheminement.
- Pour pouvoir se marier sur notre secteur (\*), il faut **avoir un lien avec nos paroisses** : domicile actuel, famille (parents d'au moins un des deux), lieu du baptême...
- La date sera fixée **selon vos souhaits et selon la disponibilité des célébrants et des églises**. Les horaires du samedi sont habituellement **14h30 ou 16h00** afin de pouvoir célébrer éventuellement 2 mariages dans la même église.

## 2 – LA PRÉPARATION AU SACREMENT

Votre préparation comprend **différentes étapes** qui renvoient à **3 dimensions** du sacrement du mariage :

### ▪ La relation dans le couple :

Une session avec d'autres couples : un vendredi soir et la journée du samedi ou du dimanche. Chargez notre dépliant sur le site :

<https://www.pertuis.paroisse84.fr/Vous-desirez-vous-marier-a-l-Eglise.html>

### ▪ La relation avec Dieu qui va sceller votre alliance

Pour cela, un **Week-end spirituel** vous sera proposé dans un lieu de prière, par exemple l'abbaye Ste Lioba à Simiane-Collongue

### ▪ La relation avec la communauté paroissiale

Entre novembre et avril : Trois dimanches « des familles » (sauf exception planifiés le 1er dimanche du mois) auxquels vous êtes invités à participer à Pertuis avec messe à 11h00 suivie du **repas partagé** au Local Jeanne d'Arc.

Durant ces étapes, vous serez accompagnés par un couple expérimenté de la paroisse pour partager avec vous sur les questions de la foi, du couple et de la famille.

De même, un **prêtre ou un diacre** restera disponible.

**Nous vous demandons de participer à toutes ces étapes.**

Pour parfaire votre préparation, l'Archevêque d'Avignon vous invitera à la **Journée diocésaine des Fiancés** le **17 mars 2024 à Avignon**.

## 3 – LA PRÉPARATION DE LA CÉLÉBRATION

À l'approche de la célébration, le prêtre ou le diacre vous rencontrera pour préparer la liturgie du mariage. Si vous venez de l'extérieur, prenez le temps de venir le rencontrer et de régler avec lui toutes les questions pratiques qui se posent.

# QUESTIONS PRATIQUES

## Avant la cérémonie

**Dossier** : Vous êtes invités sur le site de la paroisse à remplir le **formulaire en ligne** permettant de commencer d'établir votre **dossier administratif**.

Pour sa constitution, vous avez à **nous fournir** :

- Les **date et lieu** (ville et paroisse) **de votre baptême** afin que la paroisse puisse procéder à la demande de l'acte,
- La copie intégrale de votre **acte de naissance** (validité de moins de 6 mois)

**Combien de témoins ?** Il est requis un minimum de 2 témoins (1 par fiancé). On ne dépassera pas 8 témoins (soit 4 par fiancé).

**Parlons finances** : Contrairement aux idées reçues, en France, l'Église n'est pas riche. Elle ne reçoit rien de l'État. Nous vous demandons donc de contribuer à sa vie matérielle et donc de celle de notre paroisse par :

**Une offrande, appelée « Casuel »** : Elle retourne à l'Evêché afin de pouvoir donner aux prêtres un traitement qui leur permet de vivre dignement et sans excès. Pour un mariage, il est demandé de donner entre **200 et 400 euros**. Votre générosité peut parfois permettre d'en faire davantage et nous vous en remercions ! Mais si cela pose une difficulté pour vous, parlez-en librement. Il est à donner au célébrant lors de votre dernière rencontre avant la cérémonie.